

SAISON 2018/2019

La saison a débuté le 10 septembre 2018.

La cotisation s'élève à 136€ pour la Gym

82€ pour Acti-March ou Marche Nordique

(144€ pour les 2 activités)

66€ pour l'Atelier Mémoire

Pour ces 3 dernières activités ajouter 32€ si non licencié.

Nous comptons à ce jour 300 adhérents dont 240 Dyonisiens et 60 hors commune de St Denis en Val. Sur les 300 Adhérents 7 ont une licence EPGV hors St Denis en Val. Je rappelle que la licence est envoyée par mail par le CODEP, si vous ne l'avez pas reçue, après avoir vérifié que le mail n'est pas dans les indésirables (spam), contacter Anne sur l'adresse internet de la GV.

Nous maintenons cette année les 16 cours du lundi au jeudi avec quelques changements :

- le cours de STEP du lundi soir est annulé (effectif peu important)
- Kathia a ouvert un cours d'Equilibre postural-Yoga-Sophrologie le lundi de 19h30 à 20h30 salle annexe, avant ce cours elle propose son cours de renfort musculaire postural de 18h30 à 19h30.
- En conséquence le cours de renfort musculaire du lundi 18h30 à 19h30 animé par Clémence a été déplacé au Jeudi même horaire gymnase1.
- Le cours du mercredi de 18h30 à 19h30 animé par Axelle est redevenu un cours cardio (aéroboxe-tabatha-step..)

Pour les autres cours pas de changement. Cours très chargés dans la journée et le soir.

Nous proposons toujours : Acti-March le mardi de 10h30 à 11h30 et le mercredi de 8h45 à 9h45 : 20 personnes inscrites.
Marche Nordique le lundi de 10h15 à 11h15 (niveau avancé) et de 11h15 à 12h15 (niveau débutant) : 19 personnes inscrites.
Atelier Mémoire pour les Seniors en plus du jeudi, le mardi (d'Octobre à Février) : 58 personnes inscrites.

Ces cours sont dispensés par des animateurs dynamiques sans lesquels l'Association ne se porterait pas aussi bien, qu'ils en soient remerciés. Ils participent régulièrement à des formations afin de vous proposer des cours variés de qualité.

Cette année nous mettons à jour les dossiers de nos animateurs à qui nous demandons de nous fournir la photocopie de leur diplôme ainsi que celle de leur carte professionnelle. Un exemplaire sera conservé par Laurence (trésorière) un autre sera déposé dans un dossier dans le placard de rangement de matériel dans la salle où anime l'animateur avec les statuts et le Règlement Intérieur de l'Asso. Ces documents peuvent nous être demandés lors d'un contrôle des inspecteurs « Jeunesse et sports ». Pour ceux qui ne seraient pas à jour nous leur demandons de faire le nécessaire rapidement.

En début de saison certains membres du Bureau et adhérents dans les cours du soir ont souhaité commander un débardeur ou tee-shirt FFEPGV. Nous avons pu faire une commande de 35 tee-shirts ce qui a permis de les avoir moins chers et de réduire les frais de port.

Si d'autres personnes sont intéressées, qu'elles n'hésitent pas à me contacter. Les modèles, tailles, couleurs sont disponibles sur le blog.

En début de saison nous avons également commandé des cercles pilates pour la salle annexe.

Pas de grand projet cette saison, nous sommes en attente du changement de salle prévu pour la rentrée 2019.

En accord avec les animatrices des cours du soir, nous avons élaboré un planning que nous pourrions mettre en place dès la rentrée prochaine.

Pour les cours de la journée, il ne devrait pas y avoir de problème car aucun cours ne se chevauche.

Une réunion est programmée avec Marie-Philippe LUBET adjointe aux sports le 17/12/2018 pour discuter du projet et des problèmes que nous pourrions rencontrer (cours Hommes : gymnase?) Anne m'accompagnera à cette réunion.

Pour la saison 2019/2020, la cotisation s'élèvera à 139€ pour la gym (236€ pour 2 personnes)
85€ pour Acti-March ou Marche nordique
(150€ pour les 2 activités)
69€ pour l'Atelier Mémoire
Pour ces 3 dernières activités ajouter 32€
si non licencié.

RAPPEL : Pour les nouvelles adhésions le C.M. est obligatoire, il est valable 3 ans.

Pour les renouvellements remplir un questionnaire de santé que vous gardez si repondu non à toutes les questions, signer l'imprimé d'adhésion et ne pas fournir de C.M.

Si repondu oui à une seule question fournir un C.M.

N'hésitez pas à consulter le blog très bien tenu par Armelle : vous y trouverez toutes les informations : cours annulé ou déplacé etc...